



Cet Oline Info a été clôturé sur base des informations dont nous disposons le 24/05/2021. Tout changement sera communiqué sur www.oline.be.

COVID 19 : toutes les mesures communales - pp. 2 et 3

Campagne de sensibilisation aux langes lavables - p.10

Tous les stages estivaux - p.14

PANDÉMIE DE COVID 19 :



COVID 19

SERVICES COMMUNAUX UNIQUEMENT ACCESSIBLES SUR RENDEZ-VOUS



**IL EST DEMANDÉ AUX CITOYENS DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT
RENDEZ-VOUS AVANT DE SE PRÉSENTER À L'ADMINISTRATION:**

- > RDV PAR TÉLÉPHONE – COORDONNÉES SUR WWW.OLNE.BE/ADMINISTRATION/SERVICES-COMMUNAUX
- > SERVICES POPULATION ET ETAT CIVIL: 087 26 02 72 OU POPULATION@OLNE.BE
- > SERVICE URBANISME : WWW.OLNE.BE/ADMINISTRATION/SERVICES-COMMUNAUX/URBANISME

Tout sur la vaccination

La vaccination se poursuit. Vous cherchez des informations sur la procédure ? Surfez sur:

www.olne.be/coronavirus

<https://view.genial.ly/6044c6605641fc0d99e87f21>

(tout sur la vaccination en province de Liège)

<https://jemevaccine.be>

<https://covid.aviq.be/fr/faq-vaccination>

<https://www.info-coronavirus.be/fr/vaccination/>

<https://www.vaccination-info.be/>

Port du masque obligatoire mesures spécifiques à Olne

Mesure toujours d'actualité dans le cadre de la pandémie de COVID-19 :

Le port du masque est obligatoire pour toute personne à partir de 12 ans dans les lieux publics et privés intérieurs où des rassemblements sont possibles à Olne, à savoir :

- bâtiments de l'administration communale et du CPAS (à l'exception des agents communaux protégés par un plexiglas ou dans leur bureau sans visiteur extérieur) ;
- écoles communales (à l'exception des agents communaux protégés par un plexiglas ou dans leur bureau sans visiteur extérieur) ;
- salles communales ;
- hall sportif (à l'exception de la pratique de l'activité sportive) ;
- maison des jeunes ;
- lieux de cultes.

Par «masque», il y a lieu d'entendre tout dispositif ou morceau de tissu qui recouvre intégralement le nez et la bouche d'une personne.

Ordonnance de police complète sur
www.olne.be/coronavirus

Port du masque
obligatoire +12 ans



Transport vers le centre de vaccination : le CPAS peut vous aider si besoin

Si vous n'avez aucune possibilité pour vous rendre à un lieu de vaccination (pas de véhicule, pas la possibilité de prendre les transports en commun, pas de famille, ami, voisin pour vous y conduire), vous pouvez contacter le CPAS (087/26.78.89 ou cpas@olne.be) en indiquant le code repris sur votre convocation. Le service taxi-social prendra rendez-vous pour vous auprès d'un des centres de vaccination aux date et heure possibles afin de vous y conduire au tarif habituel.

Permanences des mandataires communaux

Toutes les permanences des mandataires communaux sont actuellement supprimées. En fonction de l'évolution de la pandémie, elles reprendront ensuite selon les horaires habituels présents sur www.olne.be/vie-politique/college-communal.

Il reste bien entendu possible de contacter les membres du Collège pour toute question (coordonnées sur le site ci-dessus).

Autotests disponibles en pharmacie

Depuis début avril 2021, les autotests COVID sont disponibles en pharmacie. Un autotest est une mesure de précaution supplémentaire pour protéger vos contacts proches mais il n'est pas fiable à 100 %. Les gestes de protection (port du masque, lavage des mains, distanciation sociale...) restent indispensables. Les autotests ne sont pas appropriés en cas de symptômes : dans ce cas, isolez-vous appelez votre médecin traitant.

Plus d'infos : www.info-coronavirus.be/fr/autotest/

LES DERNIÈRES MESURES

Informations sur la vaccination COVID-19



Pour tout le monde (+ 18 ans)

Injection(s) au niveau du bras

Pour plus d'informations :



- Contactez **votre médecin traitant ou pharmacien**, ce dernier pourra vous aider pour la prise de rendez-vous
- Parlez-en aux services d'aide et aux associations locales disponibles dans votre quartier ou appelez le **numéro gratuit 1718** (le call center du SPW)
- Appelez le **service de garde au 1733** (le service de médecin de garde) si vous ne pouvez appeler votre médecin traitant
- Pour trouver une **solution de transport gratuite** vers un centre de vaccination **appelez le 0800/ 54 621**
- Il vous est possible de vous inscrire sur **Qvax.be** afin de bénéficier de doses restantes dans un centre de vaccination.



Wallonie

RESTEZ INFORMÉS !

Pour consulter les dernières informations relatives à la pandémie, rendez-vous sur :

- www.info-coronavirus.be
- <https://covid.aviq.be> (site dédié au COVID-19 en Wallonie)
- <https://www.wallonie.be/fr/actualites>
- <https://diplomatie.belgium.be/fr> (pour tout ce qui concerne les voyages à l'étranger)

Vous pouvez également poser vos questions soit par mail via le site internet www.info-coronavirus.be ou en composant le numéro d'informations gratuit 0800/14 689.

Informations communales actualisées sur

- www.olne.be/coronavirus
- www.facebook.com/communedolne
- via notre newsletter communale (inscriptions sur www.olne.be)

Vaccination - Lignes de bus TEC gratuites

Les lignes de bus sont gratuites pour les voyageurs à destination et en provenance des centres de vaccination, sur présentation de la confirmation de rendez-vous de vaccination. Voici les infos relatives au centre de vaccination de Herve:

CENTRE DE VACCINATION
Hall des Criées - Rue de Charneux, 94 - Herve

Quelles lignes ?

Comment vous y rendre depuis le village d'Olne ou Saint-Hadelin ?

Le plus rapide: prenez la ligne 69 au départ d'Olne, puis la ligne 138 qui passe par Herve Nazareth, l'arrête le plus proche du Hall des Criées (à 9 min ou 750 m).
Attention: en fonction de l'heure, une correspondance intermédiaire via la ligne 702 est possible.

Voyages gratuits

Les lignes de bus sont gratuites pour les voyageurs à destination et en provenance des centres de vaccination, sur présentation de la confirmation de rendez-vous de vaccination.

Quels horaires ?

Consulter letec.be ou l'application TEC

Une question ? 04 361 94 44 ou via [OLNETEC OFFICIEL](https://www.facebook.com/olnetec)

LETEC.BE

CONSEILS COMMUNAUX

Conseil communal du 25 janvier 2021

- **CPAS - Budget 2021** : approbation du budget 2021 avec un équilibre de 1.206.031,31€ en privilégiant la réinsertion sociale et professionnelle et une intervention communale de 426.422,64€
- **Budget communal ordinaire et extraordinaire exercice 2021** : approbation (tous les détails dans l'Olné Info février 2021)
- **Subvention aux associations et groupements en lien avec les écoles** : adoption de fixer, pour 2021, un subside de 30€ par enfant répertorié en ce qui concerne le fonctionnement et un subside de 4€ par enfant répertorié pour la Saint-Nicolas
- **Programme Communal Développement Rural** : Convention faisabilité FP II.10 et III.5 fusionnées « Construction d'une maison multiservices et aménagement de ses abords à Saint-Hadelin »
- **Enseignement/Commission Paritaire LOcale** : approbation du règlement d'ordre intérieur de la COPALOC.
- **Enseignement communal** : approbation pour une durée de 6 ans de la lettre de mission de la Directrice.
- **Environnement/Intradel** : décision de mandat pour mener en 2021 la sensibilisation à l'utilisation des langes lavables et à la consommation de collations saines et zéro déchet.
- **Mobilité/Appel à projets Wallonie cyclable** : approbation du dossier de candidature.
- **Bibliothèque** : approbation du nouveau R.O.I.

Conseil communal du 8 mars 2021

- **Taxe carrier** : approbation du règlement-taxe dans le cadre de la compensation relative au prélèvement kilométrique.
- **Vacances Actives** : approbation du règlement redevance relatif aux Vacances Actives.
- **Bien-être animal** : approbation d'une convention avec l'ASBL "L'assiette des quatre pattes".
- **Martinmont, Grand Champs et Sur les Jardins** : approbation du marché public de travaux portant sur l'amélioration des chemins agricoles.
- **ASBL Royale Jeunesse Sportive Olnoise** : contrôle de subvention (1500€ allouée en 2020)
- **Fonctionnaires sanctionneurs** : désignation de deux fonctionnaires sanctionneurs.
- **Enodia** - : décision sur l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire.
- **CLDR** : approbation du rapport annuel 2020.

Conseil communal du 19 avril 2021

- **Compte communal 2020** : approbation (plus d'informations dans l'article complet présent dans ce bulletin)
- **Fabrique d'église Saint-Hadelin** : approbation du compte 2020 avec un boni de 10890€
- **Fabrique d'église Saint Sébastien** : approbation du compte 2020 avec un boni de 8705,26€
- **Règlement relatif à l'octroi d'un subside en période COVID19** : approbation d'un nouveau règlement permettant d'aider (1500€ en 2021) certaines Asbl, Associations ou Comités qui ne savent plus mettre leur bâtiment en location en cette période de COVID19 mais qui doivent les maintenir en état correct afin de continuer à accueillir principalement des mouvements de jeunesse ou des adeptes du sport.
- **Règlement-redevance pour les voyages scolaires** : approbation pour les exercices 2021 à 2025, d'une redevance fixée au prix coûtant, pour les voyages scolaires organisés par l'école communale
- **Régie Communale Autonome (RCA)** : prise d'acte du plan d'entreprise 2020 – approbation du bilan 2020, avec une perte limitée à 8950€ causée par l'inactivité partielle en cours d'année. Des frais ont été reportés suite à la crise sanitaire - Décharge aux administrateurs et commissaires. Remerciement à Monsieur Hanot qui sera retraité en juin de cette année et aux autres membres du personnel qui ont fait face aux difficultés rencontrées dues à la crise sanitaire
- **Route des Robiniers** : approbation de marchés de travaux pour l'entretien.
- **Parking de l'école et du Hall Omnisport** : approbation de marché de travaux pour l'aménagement d'emplacements pour car et personnes à mobilité réduite.
- **Mini pelle** : approbation d'un marché de fourniture pour achat.
- **Décret gouvernance** : approbation des rapports de rémunération, des non-remboursements des frais admissibles et du registre des mandats communaux.
- **Supracommunalité - convention entre Olne et Trooz** : approbation pour l'utilisation et le prêt d'une hydrocureuse pour assurer l'entretien des canalisations de la commune d'Olne.
- **Projet « Alliance de la Consigne » sur les canettes et les bouteilles en plastique** : adhésion

COMPTES COMMUNAUX 2020 ET SANTÉ FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

Le 19 avril dernier, le conseil communal a approuvé les comptes 2020 de notre commune dont voici le tableau synthétique au service ordinaire :

Recettes de l'année	4.527.577,59 €
Dépenses de l'année	4.373.450,08 €
Boni (exercice propre)	154.127,51 €
Résultat général	1.002.577,99 €
Fonds de réserves et provisions	1.102.114,13 €
Total des fonds propres	2.104.469,12 €

Au niveau budgétaire, le boni à l'exercice propre est de 154.127,51 € (= recettes de l'année – dépenses de l'année) et le boni global de 1.002.577,99 € (= somme des résultats budgétaires de tous les exercices). Il faut signaler que nos réserves financières sont plus élevées que ce que fait apparaître le boni global puisque ce dernier ne comprend pas par les montants affectés en fonds de réserves et provisions qui représentent 1.102.114,13 €; cette dernière somme ayant pour objectif d'être utilisée pour financer des investissements sur fonds propres ou pour faire face à d'éventuels coups durs (tels que la diminution des recettes suite à la pandémie en cours).

Au niveau de notre bilan, on relèvera que nos actifs immobiliers se sont sensiblement accrus suite à l'acquisition des 85 hectares de terrain de la carrière du Bay Bonnet.

La situation financière de notre commune reste stable et favorable. Elle devrait pouvoir se maintenir de la sorte sans augmentation des principaux impôts communaux (IPP et précompte immobilier) lors des prochaines années.

SURPOPULATION DE SANGLIERS ET INTERVENTION DES CHASSEURS

Il est important, à titre de prévention, de diminuer fortement les populations de sangliers sur l'ensemble du territoire wallon. Outre les risques sanitaires liés à la peste porcine africaine, il s'agit de prévenir les dégâts agricoles, aux propriétés privées ou à la biodiversité et d'éviter les accidents de la route. Il faut rappeler que le Pays de Herve dont fait partie notre commune est une zone où historiquement il y avait très peu voire pas du tout de sangliers. L'augmentation de leur nombre constatée ces derniers temps nuit donc sensiblement à la nature et à la biodiversité sur notre commune.

La période de chasse à l'approche et à l'affût au sanglier est ouverte toute l'année, en plaine comme au bois. Si vous avez des indices de présence de sangliers dans votre jardin ou si vous redoutez leur présence dans un futur proche pour les avoir observé à proximité, vous pouvez demander la destruction des sangliers par un chasseur titulaire d'un permis de chasse. Sur la commune d'Olne, différents chasseurs sont actifs. Afin de connaître l'identité du chasseur responsable du territoire le plus proche, vous pouvez contacter Madame Astrid HUYGHE au 087 26 02 81.

« ICI COMMENCE LA MER » : 10 PAVÉS PLACÉS À OLNE

Le service Voirie a récemment placé près de 10 avaloirs communaux des petits pavés macarons émaillés « Ici commence la mer – Ne jetez rien ! ». La commune s'est ainsi inscrite dans une grande campagne de sensibilisation coordonnée par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), les Contrats de Rivière de Wallonie et les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA). En tout, 1.100 pavés sont placés / en cours de placement partout en Wallonie aux abords d'avaloirs stratégiques. Objectif : rappeler le lien avec la mer, même si elle est loin, et les bons gestes à prendre.

Car malheureusement, certaines personnes ont encore tendance à jeter n'importe quoi dans les évier, les toilettes, la rue, ou directement dans l'avaloir du caniveau. Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques : lorsque ces déchets et substances nocives atteignent les stations d'épuration, celles-ci voient leur fonctionnement perturbé, diminuant alors leur efficacité. Et lorsque les eaux usées et les eaux pluviales ne sont pas envoyées vers une station d'épuration, ces polluants rejoignent directement les cours d'eau, pour terminer leur course dans la mer et les océans...

Améliorons la qualité de l'eau de nos rivières

La conscientisation du grand public est donc primordiale pour lutter contre l'incivisme. Chaque citoyen a un rôle à jouer, et la promotion de petits gestes permettant de favoriser la bonne qualité des eaux est nécessaire : une meilleure gestion des déchets domestiques, la réduction de la consommation en eau, l'utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement.

« Ici commence la mer » symbolise le lien qui existe entre les gestes posés partout au quotidien par les citoyens et la protection des mers et océans, via nos rivières.



ENVIRONNEMENT

ARBRES SCOLYTÉS : QUE FAIRE ?

Reconnaissez-vous les situations présentées sur ces photos ? Si vous reconnaissez l'un de ces états ou l'ensemble des états pour vos épicéas, cela signifie que ces arbres sont touchés par des insectes appelés « scolytes ». Ces insectes attaquent et affaiblissent les arbres jusqu'à leur mort.

Que puis-je faire ?

Dans ce cas, une seule solution est possible : il faut rapidement évacuer tous les arbres morts ou touchés par les scolytes.

Il est primordial que les arbres malades ou morts soient abattus au plus vite pour éviter toute nouvelle propagation aux arbres sains. La multiplication de ces insectes est rapide et est favorisée par les étés chauds et secs de ces dernières années.

Nous vous invitons à effectuer une surveillance minutieuse de vos peuplements d'épicéas. Un repérage précoce permettra de réduire leur propagation.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous rendre sur le site www.scolytes.be ou à prendre contact avec le guichet d'information « scolytes » au 084/46.03.55 ou via scolytes@oewb.be.



TAILLE DES HAIES : CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

L'Ordonnance de police administrative générale de la Commune d'Olné stipule que la taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou la plantation sur la voie publique [...]:

> **la taille des haies le long d'un chemin carrossable** doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2m par rapport à l'axe du chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur inférieure à 4m, même si des plantations existent dans le domaine public.

> **la taille des haies le long d'un chemin piétonnier** doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 0,75 m par rapport à l'axe du chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur inférieure à 1,5 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Il faut également rappeler **qu'il n'est pas interdit aux particuliers de tailler une haie durant la période de nidification (du 15 mars au 31 juillet)** : une telle interdiction existe mais elle ne concerne que les agriculteurs et non les particuliers. Si la loi sur la protection de la nature dispose qu'il est « interdit de détruire, d'endommager ou de perturber intentionnellement, d'enlever ou de ramasser les œufs ou les nids », la taille des repousses de l'année des plants de haies est parfaitement possible voire nécessaire pour assurer la sécurité.

Plus d'infos sur : <https://www.olne.be/administration/reglements-communaux>



MES EAUX USÉES SONT ÉPURÉES PAR MES SOINS : PUIS-JE OBTENIR UNE PRIME ?

Oui, pour autant que le bâtiment se situe dans une zone en régime d'assainissement autonome. Il existe deux types de primes. L'une pour l'installation d'un nouveau Système d'Épuration Individuelle (SEI) agréé et la seconde pour la réhabilitation d'un SEI existant depuis plus de 15 ans. La prime n'est donc pas d'application pour un SEI raccordé à une habitation nouvellement construite en zone d'assainissement autonome ou à une habitation située en zone d'assainissement collectif.

Dans le premier cas, le droit à la prime prend fin au même temps que le délai de demande de liquidation et au plus tard 2 ans après la fin des travaux, tandis que dans le second cas, la réhabilitation de minimum 15 ans peut donner droit à une prime. Le montant de la prime sera dans ce cas calculé sur la base du coût de la réhabilitation.

Le montant de la prime est calculé sur base du coût d'installation du SEI et est plafonné à 70% du montant total des factures TVAC. Pour une SEI de 5 équivalent-habitant (EH), la prime est fixée à 1.000€ au minimum. Ce montant est augmenté de 350€ par EH supplémentaire.

Pour déterminer si vous entrez dans les conditions d'octroi d'une prime, nous vous invitons à prendre contact auprès de la Société Publique de Gestion de l'Eau (Avenue de Stassart 14-16 -5000 Namur ou 081/25.19.30). La SPGE établira par la suite une estimation du montant de la prime qui pourrait vous être octroyée.

OLNE POUR UNE CONSIGNE SUR LES CANETTES ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Le Conseil communal d'Olne a ce 19 avril 2021 décidé de rejoindre l'« Alliance de la Consigne » pour marquer le soutien de la Commune au projet d'une consigne sur les canettes et les bouteilles en plastique.

La problématique des déchets sauvages est un véritable fléau pour notre commune comme pour de nombreuses autres. Environ 40% du volume des déchets jonchant le bord des routes, chemins et sentiers, sont des canettes ou des bouteilles en plastique qui, outre leur impact global sur l'environnement, constituent un réel danger pour les animaux.

Le système de la consigne sur les canettes et bouteilles permet d'améliorer la propreté publique, de limiter l'impact sur l'environnement et la santé des animaux, et de favoriser une économie circulaire.

Ce système fonctionne déjà dans 39 pays et régions du monde. Aux Pays-Bas et en Belgique, ce sont pas moins de 1075 associations et pouvoirs locaux qui ont déjà adhéré à l'Alliance et auxquels s'ajoute aujourd'hui la commune d'Olne.

Plus d'infos sur l'Alliance de la Consigne sur: <http://statiegeldalliantie.org/fr/home-2/>



VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !
 Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?
 Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

www.mobilit.belgium.be

BIEN-ÊTRE ANIMAL : CONVENTION AVEC L'ASBL « L'ASSIETTE DES QUATRE PATTES »

Le Conseil communal d'Olne a ce 8 mars 2021 approuvé une convention avec l'ASBL « L'assiette des quatre pattes » qui est agréée pour la prise en charge des chiens perdus, errants, abandonnés ou saisis (hébergement, démarches nécessaires pour retrouver le propriétaire, soins vétérinaires, etc.). Pour les autres animaux, l'association s'engage à contacter les refuges agréés permettant leur prise en charge.

Si vous souhaitez avoir recours aux services de l'ASBL, nous vous invitons à téléphoner à l'administration communale au 087/26 02 72. Nous contacterons l'ASBL pour prise en charge.



TIQUES

PRÉVENIR ET RÉAGIR !



Prévenir

Porter le plus possible des vêtements couvrants (manches longues, pantalons, chaussures hautes, bottes, ...)



Les tiques affectionnent les hautes herbes, les fougères, les forêts, les jardins, les endroits ombragés, ...



Utiliser du répulsif pour insectes type DEET (30-50%) ou autre.

Inspecter

Inspecter méticuleusement tout le corps de haut en bas et particulièrement dans le cou et derrière les oreilles.



Attention ! Les tiques sont très petites !

Réagir

En cas de morsure, enlever la tique avec une pince ou une carte adaptée sans en comprimer le corps.



Surfer sur tiquesnet.wiv-isp.be et enregistrer la morsure



Surveiller

Désinfecter la zone de morsure et surveiller pendant 30 jours.



Si on constate un érythème migrant (rougeur grandissante) ou des symptômes grippaux :

**Consulter un
 médecin
 généraliste !**



« COMMUNE PILOTE WALLONIE CYCLABLE » : OLNE SÉLECTIONNÉE



La commune d'Olne a récemment été sélectionnée par la Région wallonne en tant que « Commune pilote Wallonie Cyclable » et va ainsi pouvoir grâce à une subvention de 150.000 euros mener toute une série d'actions visant à améliorer les conditions de la pratique du vélo et son utilisation au quotidien ☺. Car l'objectif de ce subside est l'élaboration, dans chacune des 116 villes et communes sélectionnées, d'une **véritable stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien, à travers un réseau structurant qui relie différents pôles d'attractivité** (commerces, administration, écoles, etc.). Le taux d'intervention de la Région s'élèvera à 80% des travaux subsidiables, le financement complémentaire étant apporté par la commune.

Objectif wallon

L'ambition de la Wallonie est d'atteindre une part modale vélo d'au minimum 5% à l'horizon 2030. Les voiries communales représentant la majeure partie du réseau routier en Wallonie, les communes ont un rôle très important à jouer, particulièrement en matière de mobilité de proximité. L'appel à projet des Communes Pilotes est une des mesures faisant partie du Plan régional Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-26, lequel réserve un budget de 250 millions d'euros uniquement pour des projets additionnels de mobilité douce.

Nous vous tiendrons bien sûr informés des actions olnoises menées dans le cadre de ce projet.

« UN BRIN DE CONVIVIALITÉ, ÇA VOUS BOTTE ? » : UNE BROCHURE POUR MIEUX SE CONNAÎTRE ET SE COMPRENDRE !

Le Groupe d'Action Locale Pays de Herve et ses Echevins de l'Agriculture ont élaboré une brochure baptisée « Un brin de convivialité, ça vous botte ? » en collaboration avec l'ensemble des communes partenaires du GAL. Lancée officiellement lors de la Foire agricole de Battice, cette brochure présente de manière ludique, à travers 16 illustrations, la réalité des agriculteurs qui travaillent sur le territoire du Pays de Herve et des habitants. Objectifs : permettre à chacun de mieux se connaître et favoriser le vivre ensemble.

Cette brochure est :

- > proposée, avec l'accord des directeurs des écoles, aux professeurs de 5^{ème} / 6^{ème} primaire des écoles communales et de l'école Saint-Louis comme projet de travail avec leurs élèves;
- > donnée, par le service Urbanisme, aux habitants qui ont un nouveau projet d'urbanisme sur la commune

Vous pourrez également découvrir la brochure petit à petit puisqu'une illustration paraîtra dans chaque prochain bulletin communal !



Un sentier communal passe dans une de mes prairies. De nombreux promeneurs l'empruntent chaque année et, tous les ans, une partie de ma récolte est **piétinée** et **inexploitable**.

L'HABITANT, SON QUOTIDIEN, SES PRATIQUES

Avec mon mari et nos enfants, nous adorons nous balader le dimanche en famille. Souvent, on emprunte les échaliers et on passe par des prairies. Quand l'herbe est haute, pour ne pas trop l'écraser, nous **suivons le sentier** qui est déjà tracé. Nous sommes aussi attentifs à **ne pas déranger les animaux**.

PLUS DE 500 ARBUSTES/ARBRES PLANTÉS SUR DIFFÉRENTS SITES COMMUNAUX

Le service Voirie a récemment planté plus de 500 plants d'arbustes et arbres sur différents sites communaux :

- à l'école communale de St-Hadelin (prolongement d'une haie déjà existante sur environ 50 mètres)
- sur 3 espaces situés autour du parking communal de la rue Bouteille
- à côté du kiosque du hall omnisport
- à côté de l'école communale d'Olné

Quatre des sites d'implantation présentaient déjà quelques haies, dont une double-haies mixte plantée en 2018 à côté du parking rue Bouteille dans le cadre d'un projet du GAL Pays de Herve et de Natagora. Mais ces haies étaient clairsemées et n'offraient pas l'effet recherché. Le souhait était donc de pouvoir y ajouter des plants pour rendre ces zones plus fourmies et plus harmonieuses.

Ce projet de plantation a été rendu possible grâce à la sélection de la commune dans le cadre de l'appel à projets du SPW « Semaine de l'arbre 2020 ». Le SPW a mis à disposition les centaines de plants souhaités pour un montant subsidié de 1200 euros. Parmi les plants sélectionnés selon l'implantation, on retrouve les espèces suivantes : néflier, houx, noisetier, prunellier, sorbier des oiseleurs, cerisier bigarreaux demi-tige, charme, aubépine à un style, prunier d'ornement, groseillier à grappes, framboisier, cassis et pommier Certifruit demi-tige.

Cette harmonisation des plantations ou création pour les deux zones où il n'y avait aucune plantation a le triple avantage d'améliorer le cadre de vie des Olnois par la valorisation des espaces, de favoriser la biodiversité au sens large (en offrant refuge aux insectes, oiseaux, rongeurs, hérissons, chauve-souris, etc.) et de maintenir un élément majeur du paysage bocager par l'intégration d'essences indigènes et de leurs bienfaits (filtration et purification de l'eau, obstacle à l'érosion, stabilisation du sol, etc.).



PROLIFÉRATION DE RATS : LA COMMUNE POURSUIT SA CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Ces derniers mois plusieurs citoyens ont contacté l'administration communale ou les élus pour faire part de soucis de rats à leur domicile ou à proximité immédiate. Les services communaux se sont rendus à plusieurs reprises sur les lieux concernés pour placer du poison contre les nuisibles. Néanmoins, certains endroits où les rats se trouvent sont situés dans le domaine privé sur lequel la commune ne peut intervenir directement (tels que maison ou jardin privé).

Face à cette situation, les autorités communales ont lancé en novembre 2020 une campagne de dératisation menée par une entreprise privée spécialisée. Cette campagne traite le réseau d'égouttage, les abords des ruisseaux, les bâtiments communaux et sous-dépendances communales ainsi que les interventions chez les particuliers qui en fait la demande préalablement.

En 2021, l'entreprise privée a été mandatée par la commune pour mener deux campagnes de dératisation. Une s'est déroulée les 11 et 12 mars et la seconde se tiendra les 16 et 17 septembre 2021.

Si vous êtes confrontés à une prolifération de rats à votre domicile ou dans votre jardin et que vous souhaitez vous inscrire pour la campagne des 16 et 17 septembre 2021, nous vous invitons à transmettre vos coordonnées complètes (nom + adresse complète + numéro de contact) au service Communication de la commune : Astrid Huyghe – astrid.huyghe@olne.be – 087/26 02 81. Le service recensera toutes les coordonnées et les transmettra à l'entreprise privée. Date limite de transmission des coordonnées à la commune pour cette campagne : vendredi 10 septembre 2021 à 12h00.

Attention > sont exclus des demandes : les commerces, les agriculteurs, les exploitations de quelque nature que ce soit, les bâtiments industriels et les endroits privés où une intervention conséquente de dératisation doit être réalisée.

Nous profitons également de cet encart pour vous rappeler que nous mettons à votre disposition des sachets de graines empoisonnées (à l'administration, rue Village 37) que vous pouvez placer à divers endroits de votre habitation pour contribuer à la réduction du nombre de ces nuisibles. Attention, en cette période de pandémie, l'administration est accessible uniquement sur rendez-vous au 087/26 02 72.



ET SI ON PASSAIT AUX LANGES LAVABLES ? INTRADEL LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

A Olne, comme dans de nombreuses communes de Wallonie, les parents peuvent actuellement jeter les langes usagés d'enfants dans les déchets organiques. Une pratique qui ne sera plus autorisée dès le 1er janvier 2022 : les langes devront être jetés exclusivement dans les déchets ménagers résiduels. Une décision qui fait suite à une demande d'Intradel car le lange n'est pas un déchet comme les autres (voir ci-dessous).

Afin de sensibiliser les parents à une autre solution que l'utilisation de langes traditionnels, Intradel lance une campagne de sensibilisation aux langes lavables. Tout futur parent ou parent d'un jeune enfant qui le souhaite peut dès à présent retirer une brochure gratuite à l'administration communale, rue Village 37, uniquement sur rendez-vous au 087 26 02 72 (prise de rendez-vous obligatoire en raison de la situation sanitaire).

La brochure en quelques mots

La brochure destinée aux (futurs) parents est gratuite et compte une quarantaine de pages. Elle couvre en grande partie la théorie des langes lavables : modèles, textiles, entretien, impact écologique...

Vidéos et webinaires en direct

La seconde phase du projet consiste en des vidéos de sensibilisation et webinaires en direct. Des capsules vidéos reprenant les mêmes informations que la brochure sont mises à disposition des parents au fur et à mesure depuis avril 2021. Vous pouvez y accéder via <https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/langeslavables/action-communale-sensibilisation-aux-langes-lavables.htm?lng=fr>

Le visionnage de ces vidéos donne accès aux webinaires live. Intradel prévoit environ deux rencontres en visioconférence par mois entre avril et décembre 2021. Ces rencontres virtuelles ont pour but de répondre aux questions concrètes des parents qui ont déjà suivi le parcours "1 - lecture de la brochure" et "2- visionnage des vidéos". Ces sessions de webinaire en direct ont une durée maximale d'une heure et demie. Elles ont lieu à différents créneaux horaires afin d'offrir de larges possibilités de participation aux parents (en semaine et en week-end, en journée, sur le temps de midi et en soirée). Les participants doivent s'inscrire sur le site d'Intradel pour la date souhaitée via un formulaire en ligne.

Participation financière d'Intradel

La troisième phase du projet (en automne 2021) consistera en une participation financière d'Intradel, sous réserve de budget, sous forme d'une prime à l'achat ou à la location de couches lavables pour les parents ayant suivi le parcours de sensibilisation. Les détails de cette phase 3 seront communiqués ultérieurement par Intradel.

Informations envers les milieux d'accueil

A côté des (futurs) parents, Intradel souhaite aussi sensibiliser les milieux d'accueil à l'utilisation de langes lavables. Des brochures spécifiquement destinées aux "milieux d'accueil" sont donc envoyées par courrier postal aux milieux d'accueil olnois. Cette brochure reprend des aspects spécifiques tels que la charte à mettre en place, ce qui peut être attendu des parents, comment organiser l'espace change en crèche...

Tout comme les parents, les milieux d'accueil peuvent également visionner une capsule vidéo et assister à des webinaires spécifiques.

Si vous travaillez dans le secteur de la petite enfance à Olne et que vous n'avez pas reçu la brochure, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 087 26 02 72 afin de fixer un rendez-vous pour le retrait (prise de rdv obligatoire en raison de la situation sanitaire).

Pourquoi cette campagne d'Intradel ?

Les langes d'enfant : un déchet pas comme les autres

Les langes d'enfant sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques. Pour Intradel, ces langes représentent +/- 45% des indésirables dans les conteneurs des déchets organiques. Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules ($\leq 5\text{mm}^3$) de plastique par m^2 de terre de culture. Une des solutions est donc de les transférer dans les déchets ménagers résiduels qui seront ensuite valorisés énergétiquement chez Uvélia à Herstal et après incinération produisent annuellement 240 millions de KWh. Mais il existe une autre alternative aux langes jetables. Une solution économique, écologique, et simple : l'utilisation de langes lavables. D'où cette campagne de sensibilisation d'Intradel.

Davantage d'infos sur : <https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/langeslavables/action-communale-sensibilisation-aux-langes-lavables.htm?lng=fr>

QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS EN UN COUP D'ŒIL !



Curage de fossé



Maçonnerie dans la cour de la poste



Pavage rue Village

Découvrez notre galerie online

Envie d'en savoir plus sur le travail réalisé au quotidien par les services Voirie et Travaux ? Davantage de clichés sont à découvrir sur www.olne.be



Pose de tuyaux d'égouttage



Pose d'un avaloir



Plantation de haies à l'école communale de St-Hadelin (notamment) suite à l'appel à projet du SPW



Nettoyage des avaloirs et rigoles



Ramassage des déchets le long des routes



Travaux d'élagage



Travaux préparatoires en vue de l'asphaltage Voie Colette et les Clos

ALE TITRES SERVICES

Envie de profiter de votre temps libre?

Déléguez le nettoyage de votre maison de l'une de nos aides ménagères

*N'oubliez pas notre centrale de repassage
et le service de petits travaux de couture*

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00 et
le vendredi de 8 h 00 à 14 h 00

Pour plus d'informations : contactez le bureau au 087/37.77.62 ou par mail : aeolne@gmail.com

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h 00 à 15 h 30 et le vendredi de 9 h 00 à 13 h 00



ALE BRICOLAGE & JARDINAGE

*Besoin d'aide pour l'entretien de votre jardin
ou pour un petit travail de bricolage?*

Pour plus d'informations : contactez Paul Curvers au 0492/51.13.80

Ouvert uniquement le mercredi et le vendredi de 8 h 00 à 16 h 00

Rue du Village 93 à Olne



Oyé Oyé
chers Olnois, chères Olnoises

BIENTÔT UNE LUDOTHÈQUE À OLNÉ ?

La bibliothèque va ouvrir une section ludothèque en
septembre/octobre 2021

>>> Nous recherchons des jeux de société modernes en bon état <<<



**Auriez-vous dans vos greniers ludiques de tels trésors
que vous seriez d'accord de donner pour faire profiter le plus grand nombre ?**

**Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail :
gaelle.dannevoye@olne.be**

Jeux de société pour enfants, pour ados, pour famille,
des jeux de cartes, des jeux d'ambiance, des jeux de
plateau*... (pas de puzzle ni de jouets)

**Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir
par mail :**

gaelle.dannevoye@olne.be

⇒ Une photo de la boîte

ou le titre de chaque jeu + nom de l'éditeur

ou ⇒ RDV à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture avec vos jeux



Au plaisir de vous faire plaisir. Ludiquement vôtre !

Vos chères bibliothécaires

Nous sélectionnerons parmi vos propositions les jeux en bon état et complets.



Mesures COVID 19



Rapporter des livres – SANS RDV

Vous pouvez rapporter vos prêts **sans prendre rendez-vous** **durant les heures d'ouverture ci-contre** et les déposer dans des caisses à l'entrée.

Cette organisation nous permet de réaliser une mise en quarantaine et de ne pas remettre en circulation des livres potentiellement contaminés.

Emprunter des livres – SUR RDV

Pour l'emprunt, deux solutions :

➤ **soit vous prenez un rendez-vous **durant les heures d'ouverture ci-contre** pour pouvoir consulter librement les livres durant 20 minutes maximum** (temps limité pour permettre à tous d'avoir un accès à la bibliothèque dont l'espace est réduit)

➤ **soit vous commandez vos livres :**

Contactez-nous **durant les heures d'ouverture ci-contre**

Vous nous communiquez votre nom, adresse ainsi que la liste de vos souhaits. Nous vous conseillerons au mieux.

Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez consulter le catalogue: <http://opac.provincedeliege.be>

Nous vous fixerons un rendez-vous pour le retrait (les documents seront préparés et encodés avant votre arrivée)

Pour le bien de tous, merci de respecter les heures de rendez-vous

Contact: 087/64.65.49 ou bibliotheque@olne.be

Horaires

Lundi
9h-12h
& 13h-16h30

Mardi : fermé

Mercredi
13h-17h

Judi
14h-19h

Vendredi
9h-12h
& 13h-16h30

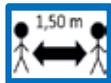
Samedi
9h -13h



**Nous mettons tout en place pour vous accueillir en toute sécurité.
Merci de respecter nos conditions d'accès:**



**Pour la consultation de livres, durée de visite limitée
à 20 minutes par lecteur (sur rdv)**



Accueil d'1 personne ou famille à la fois (par section)



Port du masque obligatoire dès 12 ans



**Utilisation obligatoire du gel hydroalcoolique
mis à disposition en entrant et en sortant**



Vous voulez vous inscrire à la bibliothèque?

Téléphonez-nous, nous ferons le nécessaire pour vous transmettre les documents à compléter.

Paiements (retards dus - réinscriptions)

Toutes les transactions sont reportées ultérieurement.

**Les animations
de la bibliothèque
sont actuellement suspendues
en raison de la pandémie.**

JUILLET	Thèmes	Prix	Age	Lieu & horaire	Garderies	Info & inscription
1 & 2 juillet La Clef des Sports	Psychomotricité Initiation sportive Multisports	35 €	2.5 à 4 ans 5 à 8 ans 9 à 12 ans	Centre sportif De 9h à 16h	8h à 9h 16h à 16h45	Rahier Mégane 0494/30.50.40
Du 5 au 9 juillet Dimension Sport Commune d'Olné	Circomotricité Sports & vélo Wally le p'tit débrouillard Sport & découverte escalade Sport & escalade Sports & 1,2,3 raquettes Escalade & danse moderne Danse moderne & 1,2,3 raquettes	57 € ou JC = 84 JC = 97 € JC = 99 € JC = 99 € JC = 99 € JC = 95 € JC = 95 € JC = 95 €	3 à 8 ans 4 à 6 ans 7 à 10 ans 6.5 à 8 ans 8 à 12 ans 8 à 12 ans 8 à 12 ans 8 à 12 ans	Centre sportif De 9h à 16h (JC) De 9h à 12h (AM) De 13h à 16h (PM)	7h30 à 9h 16h à 18h	Inscription au 087/74.35.50 ou en ligne : www.dimension-sport.be
Du 5 au 9 juillet Les Ecuries d'Eclair	Stage Poney tous niveaux Initiation et entraînement	130 €	Dès 6 ans	Les Ecuries d'Eclair Bouteille 53 De 9h à 16h	Sur demande	Françoise Deschene 0494/873.100 ecuriesdeclair@live.be
Du 12 au 16 juillet RCA - Centre Sportif	Stage Aventure	90 € 80 € second enfant	7 à 13 ans	Centre sportif De 9h à 16h	7h30 à 9h 16h à 17h	Simon Faway au 0475/63.64.76
Du 12 au 16 juillet La Clef des Sports	Vélo & psychomotricité Vélo & initiation sportive Vélo & multisports	50 € ou JC 80 €	2.5 à 4 ans 5 à 8 ans 9 à 12 ans	Centre sportif De 9h à 16h	8h à 9h 16h à 16h45	Rahier Mégane 0494/30.50.40
Du 12 au 16 juillet Les Ecuries d'Eclair	Stages poney : Equimotricité ou nature (Poney le matin et activité nature l'après-midi)	45 € ou JC 75€ + 5 € assurance	Dès 4 ans	Les Ecuries d'Eclair Bouteille 53 De 9h à 16h	Sur demande	Françoise Deschene 0494/873.100 ecuriesdeclair@live.be
Du 19 au 23 juillet Asbl PARI	Land art	55 €	2.5 à 12 ans	Ecole de Saint- Hadelin De 9h à 16h	7h30 à 9h 16h à 18h	Inscription en ligne http://www.pariasbl.org/
Du 19 au 24 juillet Transcen/Danse asbl	Stages de danse Classique, Jazz, Contemporain, Hip- Hop, Ragga, Atelier chorégraphique et sportif	90 € 110 €	3 à 6 ans Dès 7 ans	Centre Sportif De 9h à 16h De 9h à 18h	8h à 9h 16h à 17h	Inscription en ligne : https://transcen-danse.be
Du 19 au 23 juillet Les Ecuries d'Eclair	Stage Poney tous niveaux	125 € + 5 € assurance	Dès 6 ans	Les Ecuries d'Eclair Bouteille 53 De 9h à 16h	Sur demande	Françoise Deschene 0494/873.100 ecuriesdeclair@live.be
Du 26 au 30 juillet Asbl PARI	Sur la piste des Indiens La préhistoire	55 €	2.5 à 5 ans 6 à 12 ans	Ecole de Saint- Hadelin De 9h à 16h	7h30 à 9h 16h à 18h	Inscription en ligne http://www.pariasbl.org/

AOUT	Thèmes	Prix	Age	Lieu & horaire	Garderies	Info & inscription
Du 2 au 6 août Du 9 au 13 août Du 16 au 20 août Commune d'Olné	Vacances Actives : Initiation à diverses disciplines sportives, activités ludiques, activités créatives, activités musicales et théâtrales, activités culturelles, excursion...	46 € (Olnois) 66.50 € (non Olnois)	2.5 à 15 ans	Ecole communale d'Olné De 9h à 17h	7h30 à 9h	Inscription en ligne www.olne.be ou 087/26.02.71 (Sabrina Wertz) ou sabrina.wertz@olne.be
Du 2 au 7 août Transcen/Danse asbl	Stages de danse Classique, Jazz, Contemporain, Hip- Hop, Ragga, Atelier chorégraphique et sportif	90 € 110 €	3 à 6 ans Dès 7 ans	Centre Sportif De 9h à 16h De 9h à 18h	8h à 9h 16h à 17h	Inscription en ligne : https://transcen-danse.be
Du 16 au 20 août La Forme Olympique	Fou de foot	50 € ou JC 80 €	5 à 12 ans	RJS Olnoise De 9h à 16h	8h à 9h 16h à 16h30	Stéphane Delrez 0495/53.92.98 Patrick Degueuldre 0475/44.85.36
Du 16 au 20 août Les Ecuries d'Eclair Du 23 au 27 août	Stage Poney tous niveaux Initiation et entraînement Stages poney : Equimotricité ou nature (Poney le matin et activité nature l'après-midi)	125 € +5 € assurance 45 € ou JC 75 € + 5 € assurance	Dès 6 ans Dès 4 ans	Les Ecuries d'Eclair Bouteille 53 De 9h à 16h	Sur demande	Françoise Deschene 0494/873.100 ecuriesdeclair@live.be
Du 23 au 27 août Dimension Sport Commune d'Olné	Wally top chef Sports & vélo Sport & football Sport & danse et rythme Escalade & orientation Escalade & self défense Sports et orientation Sports & self défense	66 € ou JC = 94 € JC = 97 € JC = 90 € JC = 95 € JC = 99 € JC = 99 € JC = 99 € JC = 95 €	3 à 8 ans 4 à 6 ans 5 à 9 ans 5 à 9 ans 8 à 12 ans 8 à 12 ans 8 à 12 ans 8 à 12 ans	Hall omnisports De 9h à 16h (JC) De 9h à 12h (AM) De 13h à 16h (PM)	7h30 à 9h 16h à 18h	Inscription au 087/74.35.50 ou en ligne : www.dimension-sport.be



CAR-WASH DU PATRO D'OLNE

Samedi 26 juin

Rendez-vous devant
le local du Patro
(Les Tris, 3)
de 9h à 17h



Lavage extérieur : 10€

Afin de financer les animations,
le matériel, le camp et le local.

Merci pour votre soutien



KODY PRÉSENTE NOTRE BEAU VILLAGE !

Olne sera un des six beaux villages mis à l'honneur dans la deuxième saison de «Mon Plus Beau Village», série d'émissions de la RTBF dans lesquelles chaque village sélectionné est mis à l'honneur par une personnalité. Et ce sera Kody, célèbre humoriste notamment présent dans le Grand Cactus, qui viendra présenter notre village. ☺ La diffusion est prévue fin juillet-début août mais avant celle-ci les citoyens seront sollicités pour relever un défi ! ☺ Plus d'infos très prochainement !!!



SERVICE ENERGIE DU CPAS

VOUS DISPOSEZ DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ? VOICI TOUTES LES INFOS À SAVOIR SUR LE TARIF PROSUMER

Vous disposez de panneaux photovoltaïques ? Vous avez peut-être vu votre facture d'acompte d'électricité augmenter soudainement ces derniers mois. C'est normal. Le « tarif prosumer » est entré en vigueur depuis le 1er octobre 2020.

Explications de RESA

«Le tarif prosumer est un tarif pour l'utilisation du réseau de distribution par les prosumers, c'est-à-dire les personnes qui utilisent le réseau de distribution basse tension, disposent d'une installation de production d'électricité décentralisée dont la puissance est inférieure ou égale à 10 kVA et qui ne bénéficient pas du tarif social.

Et ce quelle que soit la technologie de production utilisée (panneaux photovoltaïques, petites installations éoliennes, hydrauliques, cogénération, etc.).

Ce tarif permet à l'ensemble des utilisateurs de contribuer de manière équitable aux coûts du réseau de distribution d'électricité ainsi qu'aux frais liés aux obligations de service public comme l'entretien de l'éclairage public, qui profite à tous. Ce tarif poursuit également comme objectif d'inciter les prosumers à auto-consommer leur production d'énergie et donc, à diminuer leur prélèvement d'énergie sur le réseau.

Le tarif «Prosumer» décidé par le législateur wallon est entré en vigueur le 1er octobre 2020 et est à présent pris en compte via les factures des fournisseurs d'électricité. Dans le cadre de sa mise en place, les prosumer / autoproducteurs pourront bénéficier en 2020 et 2021 du remboursement intégral de ce tarif par RESA pour le compte de la Région wallonne.

Pour ce faire, le prosumer/autoproducteur devra introduire une demande de remboursement auprès de RESA. Un courrier détaillant les démarches à entreprendre et les informations dont nous aurons besoin afin de procéder au remboursement (coordonnées bancaires, etc.) sera envoyé à chaque client prosumer. » www.resa.be

Concrètement ?

Ce sont les fournisseurs qui facturent le *tarif prosumer*. Ils sont toutefois libres de choisir leur méthode de facturation. Certains ont augmenté vos acomptes. D'autres réclameront le *tarif prosumer* en une fois lors de la facture de régularisation puis l'intégreront dans les acomptes suivants.

Vous devriez recevoir **dans le mois qui suit le relevé d'index** (lors du décompte annuel) un courrier de Resa. Le remboursement n'est pas automatique. Vous devez vous-mêmes communiquer vos coordonnées en vue d'obtenir la prime. En 2020 et 2021, le remboursement sera de 100 %. En 2022 et 2023 de 54,27 %. A partir de 2024, il n'y aura plus de prime compensatoire.

Le Service Energie du CPAS : Reginald Muller – 087 77 66 89 – reginald.muller@olne.be



ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-HADELIN: NOS ACTIVITÉS SE RÉINVENTENT



Depuis la rentrée scolaire, il a fallu se réinventer avec la Covid qui rend parfois l'organisation d'activités plus compliquée. Les enfants du cycle 8-10 de l'école de Saint-Hadelin ont réussi à participer à trois activités très intéressantes qui rentrent dans le projet «Goodplanet» mis en place depuis 4 ans.



La première, une sortie à Botrange sur le thème «Mon ami, l'arbre !», un grand bol d'air avant le confinement.

La deuxième, un spectacle gratuit de marionnettes sur le cycle de l'eau, pour les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème}, qui a permis une prise de conscience de la problématique des déchets dans nos cours d'eau et océans tout en restant ludique et amusant (un grand bol de fous rires).



La troisième, Good Cook, animation gratuite sur les fruits et légumes de saison.

Les enfants ont reçu un tablier, un livre de recettes et ils ont préparé un menu sain et de saison. Si les mesures sanitaires nous le permettent une 4^{ème} activité est prévue pour préparer du savon liquide, baume à lèvres et wraps.

Nous avons à cœur que nos élèves puissent se changer les idées durant cette période si particulière tout en respectant les règles sanitaires en vigueur au moment des activités.

Madame Straet (3^{ème} P), Madame Born (4^{ème} P)



ÉCOLE COMMUNALE - CHOISIR DE COURIR, UNE RÉALITÉ QUI RESTERA GRAVÉE...



Le cross ADEPS auquel les élèves participent annuellement n'a malheureusement pas pu être organisé cette année.

Afin de tout de même donner une perspective aux apprentissages liés à la course à pied, le mardi 16 mars, les élèves ont participé au « **Trèfle dé djônes** » pendant les leçons d'éducation physique.

Les courses ont été illuminées par les sourires des enfants qui ont parcouru les boucles dans un esprit d'effort long et modéré. Sans chrono, l'envie essentielle qui a primé, fut de se déplacer à sa propre allure de course à travers les chemins, creux, bosses et fossés. **Tous les enfants ont remporté fierté et estime de soi !**

Ce cross est constitué de 4 boucles (4 feuilles d'un trèfle) de 1200m, 1000m, 800m et 600m, à enchaîner dans cet ordre. En fonction de son état de forme du jour, l'enfant choisit soit de parcourir les boucles les unes à la suite des autres, soit de rejoindre l'arrivée après le nombre de feuilles qu'il souhaite. Cette formule de course est un clin d'œil au Trèfle à 4 feuilles (trail de plus de 42 km) organisé chaque année par le club local « Courir pour le plaisir ».

Cette organisation fut possible grâce et à la collaboration ou du soutien de la RCA, du club « Courir pour le plaisir », de l'ADEPS, des enseignants de l'école, de la Direction de l'école, du comité scolaire de l'école, de la RJS Olnoise, de l'administration communale, des agriculteurs qui ont autorisé le passage sur leurs terrains, ainsi qu'au dynamisme du professeur d'éducation physique.

Rendez-vous en 2022
pour le trèfle 10^{ème} de marathon ! (4.2km)





Les élèves de 5^{ème} passent le Brevet du Cycliste®

Les élèves de 5^{ème} de l'école communale d'Olne et de St Hadelin ont récemment appris à circuler sur la route, encadrés par le professeur d'éducation physique et un moniteur de l'a.s.b.l. Provélo. Pour obtenir le Brevet du cycliste, les élèves parcourront seuls, après apprentissage, un circuit sur les routes du village (17 mai 2021).



- **Donner du sens à l'apprentissage du code de la route.**

En classe les leçons sur le code de la route prennent tout leur sens et sont l'opportunité d'aborder bon nombre de matières en parallèle: spatialisation, savoir écouter, verbaliser, écriture, lecture de plan, analyse de textes...

- **Initier à la mobilité douce en soutenant les déplacements à vélo vers l'école.**

Rendre le chemin de l'école prioritaire aux vélos. Utopie ? ...

Activité rendue possible grâce à l'intervention de la Région wallonne, de la commune ainsi qu'au dynamisme de bénévoles et du professeur d'éducation physique.

COMMERCE EQUIKOI ?

LA COMMUNE D'



FAIT PARTIE DES



Pour donner un nouveau souffle à nos actions, vos idées et vos propositions nous intéressent !

- Le sondage se trouve, dans ce OLNE INFO au verso et en ligne à l'adresse : <https://miniurl.be/r-3ptd>
- 7 questions qui prennent 7 minutes
- Fin du sondage le 21 juin les résultats sur olne.be et Olne info
- Pour envoyer VOS RÉPONSES :



Via sondage papier (voir verso), à déposer à la MAISON COMMUNALE



En ligne, cliquez sur ENVOYER, après tout est automatique



*Merci pour votre participation
Le Groupe "Commerce équitable"*



ECOLE SAINT-LOUIS

LE MERCREDI EN MATERNELLE, C'EST L'ÉCOLE DU DEHORS... OU LE THÉÂTRE DE MARIONNETTES !

Un mercredi sur deux, accompagnés de leurs institutrices, les élèves des classes d'accueil, première et deuxième maternelles sillonnent notre beau village et ses alentours. Tous équipés de leurs bottes, de leur sac à dos et de leur bonne humeur, ils partent à la découverte de leur environnement en observant le milieu et en se posant mille et une questions...

Ils abordent des sujets riches et variés tels que la faune et la flore, la météorologie, le respect de notre environnement, le code de la route, le patrimoine olnois ou encore la rencontre des agriculteurs et des artisans locaux.

Le développement du sens de l'observation et l'apprentissage de la vie en groupe se réalisent tout au long de ces matinées pleines de découvertes... En effet, les enfants ont une soif d'apprendre et une énergie débordante que l'école du dehors met à profit en toutes circonstances !

De retour à l'école, ces activités découlent par exemple sur l'élaboration de recettes de cuisine à base de produits locaux ou la confection de boules de graisses pour nourrir les oiseaux...

Et puis... les autres mercredis, quand il n'y pas « école du dehors », ce sont les marionnettes qui viennent émerveiller les plus jeunes. Une joie pour chacun de s'évader, de rire, de chanter et d'écouter des histoires d'une manière différente... Les enfants ne voient pas la matinée passer et repartent à midi avec des étoiles plein les yeux.



Plus de photos et d'infos sur le site <https://ecole-saintlouis.olne.be>.

Ivan Baguette, directeur



Besoin de VOUS pour donner un nouveau souffle au commerce équitable



Avec des citoyens impliqués, Olné soutient le commerce équitable depuis plus de 10 ans. Nous souhaitons solliciter votre avis pour donner un nouveau souffle au projet et orienter nos actions. Merci de répondre au sondage **avant le 21 juin**, soit sur la page <https://miniurl.be/r-3ptd>, soit par écrit (OLNE INFO) à la maison communale. Sondage anonyme*

1. Êtes-vous un particulier ou une entreprise (commerce, HORECA...)?	Particulier / Entreprise
2. Consommez-vous des produits équitables ?	OUI / NON
3. Olné est labellisée Commune équitable. Le saviez-vous ?	OUI / NON
4. Une commune équitable, qu'est-ce que ça évoque(ra)it pour vous ?
5. Que souhaiteriez-vous voir développer comme action particulière à Olné à ce propos ? (3 propositions)	- - -
6. Souhaitez-vous être tenu(e) au courant, participer aux activités « Commerce équitable » à Olné ?	OUI / NON
7. Merci de laisser vos coordonnées*, si vous avez répondu OUI à la Q6	NOM : TEL : E-MAIL :

Sondage organisé par le Groupe Commerce équitable de la Commission Locale de Développement Rural.

* Vous êtes libres d'ajouter vos coordonnées aux réponses du sondage. Conformément au RGPD, vos données personnelles sont traitées et conservées par la commune d'Olné et la FRW, et ce uniquement dans le cadre des travaux du GT Commune du commerce équitable de la CLDR de Olné. hte.ardenne@frw.be

PROCHAINES COLLECTES DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Les prochaines collectes de sang de la Croix-Rouge à Olne se tiendront les :

- vendredi 16 juillet de 16h45 à 20h

Lieu : Salle Théo Dubois,
rue du Presbytère 8 à 4877 Olne

- vendredi 15 octobre de 16h45 à 20h

Lieu : Espace culturel de Hansez,
Chemin de la Chapelle 4 à 4877 Olne



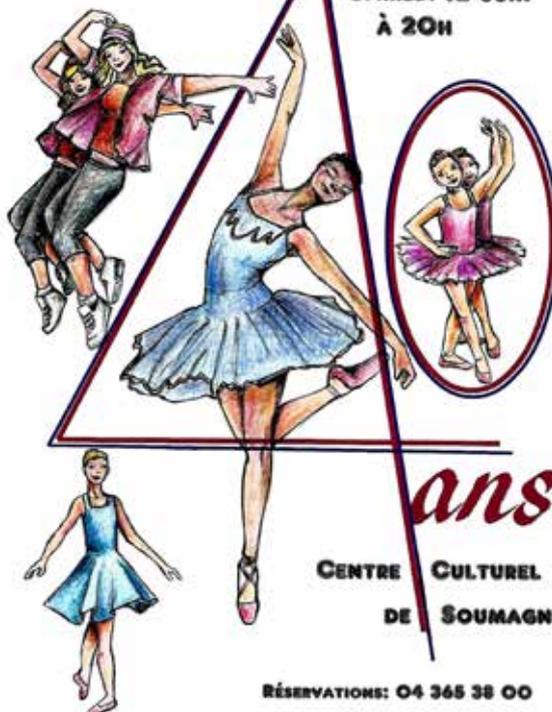
CROIX-ROUGE

de Belgique

L'ÉCOLE DE DANSE D'OLNE

FÊTE SES

SAMEDI 12 JUIN
À 20H



CENTRE CULTUREL
DE SOUMAGNE

RÉSERVATIONS: 04 365 38 00



*Entretien
parcs & jardins*

Martinmont 7
4877 Olne

0498/46.73.13

jeanclaudebrick@hotmail.com

Tonte de pelouse • Taille de haies
Avec évacuation des déchets
Petit élagage • Plantations



LAUREN OIT

Toitures

LAURENT SAVELBERG

Sur les Prés, 42
4877 Olne

| Devis gratuit |

| Patron sur chantier |

Agréé Région wallonne

GSM 0473 12 02 02 SITE www.laurentoit.be

- Médecine Interne
- Identification
- Vaccination
- Chirurgie
- Dentisterie
- Echographie
- Urgences
- Hospitalisation
- Alimentation

0472/ 96.93.18



Vétérinaire Vaessen

Au cabinet à Olne, je vous reçois en toute *convivialité* et dans le *respect* de votre animal. Je prends le temps de *connaître* votre boule de poils et d'être à *votre écoute*.

Ma passion est devenu mon métier,

le bien-être de votre animal est ma priorité.

24, Voie des Ardennais 4877 Olne

www.veterinairevaessen.be



Services Maintenance



Nettoyage



Peinture



Jardinage



Gardiennage

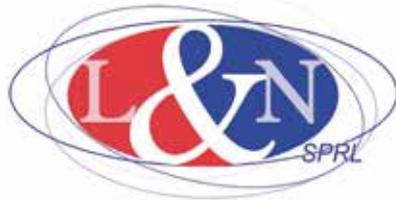
Claudy Dejong et Muriel Billen

Fosses Berger 80 • Gsm : 0495/15.78.44

2 Olnois au service des habitants d'Olne,
de Saint-Hadelin et des hameaux voisins.

Nous vous proposons :

- de réaliser vos jardinières
- d'entretenir vos jardins
- de laver vos vitres
- de tapisser et mettre en peinture (intérieur et extérieur)
- d'entretenir et fleurir vos pierres tombales
- de préparer la réception lors d'une soirée privée, d'un décès,
- transports camionnette volume 15 m³ (parc à conteneurs)
- vous partez en vacances, nous vous proposons d'assurer un service à votre domicile (courrier, arrosage de plantes, surveillance et soins de vos animaux et de votre maison pendant votre absence...)
- vente de fleurs annuelles, géraniums, bégonias,...
- **destruction de nids de guêpes**



Chauffage - Sanitaire

- Installation et rénovation de chauffage central
- Aménagement de salle de bain
- Plomberie
- Débouchage
- Entretien & dépannage 7/7
- Installateur gaz naturel habilité
- Contrôle de réservoir au mazout par dépression
- Panneaux solaires
- Chaudière à bois



Hugues Lambion 0475-22 43 52 | Benoît Notteborn 0477-85 61 54
Rue des Artisans 27 à 4877 Olne | T. 04-368 97 57 | F. 04-368 97 49 | info@Inchauffage.be

www.Inchauffage.be



DKS TT SPRL

0472/86.72.93

didier.keutgen.dks@gmail.com

SERVICES AUX PARTICULIERS ET ENTREPRISES

UN OLNOIS AU SERVICE DES OLNOIS

TOUJOURS DISPONIBLE POUR LES
TRAVAUX HABITUELS DE PLOMBERIE
ET D'ÉLECTRICITÉ

PATRON SUR CHANTIER

DEVIS GRATUITS

INSTALLATION DE BORNES
DE RECHARGE POUR
VÉHICULES ÉLECTRIQUES



POSE DE PANNEAUX
SOLAIRES
PHOTOVOLTAÏQUES



INSTALLATION DE
POMPES À CHALEUR/
CLIMATISATION



INSTALLATION DE
JACUZZIS INTÉRIEURS ET
EXTÉRIEURS

